



Commune de Prez
Conseil communal

Message du Conseil communal à l'attention du Conseil général du 23 mai 2023

Dissolution de la Commission ad hoc pour l'élaboration des règlements relatifs à la distribution de l'eau potable et à l'évacuation et l'épuration des eaux

Les règlements relatifs à la distribution de l'eau potable et à l'évacuation et à l'épuration des eaux ayant été adoptés à l'unanimité par le Conseil général des 24 mai 2022 et 6 octobre 2022, et par la Direction du développement territorial des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement de l'Etat de Fribourg les 8 novembre 2022 et 7 décembre 2022, la Commission ad hoc a réalisé son mandat.

Le Conseil communal réitère ses remerciements aux membres de la Commission, à savoir MM. Hassan Berthoud, Martial Brülhart, Yannick Ducommun, Jean-Marc Meuwly, André Robatel et Pierre Bovet, Conseiller communal et Président de la Commission.

Le Conseil communal propose de dissoudre la Commission ad hoc pour l'élaboration des règlements relatifs à la distribution de l'eau potable et à l'évacuation et l'épuration des eaux.

Le Conseil communal

Prez-vers-Noréaz, le 4 mai 2023